Ecole Maternelle Chemin de la Guinguère 77930 PERTHES

Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2014/2015

Tél 01 60 66 18 57 Fax Courriel Ce.0771774k@ac-creteil.fr	✓ Maternelle □ Elémentaire □ Primaire	☐ 1 ^{er} trimestre ✓ 2 ^{ème} trimestre ☐ 3 ^{ème} trimestre ☐ extraordinaire	Date Le 12/03 /2015 De 17 H00 à 19H00	
<u>Présents :</u>				
Enseignant(e)s de l'école		 Mme JORDA Priscilla Mme FREYERMUTH-MABIKA Sophie Mr BROCKER Julien (BD remplaçant Mme RIVIERE) 		
Parents élus	Mme LELEU Mme COEUILLIEZ Mme NUNES Mme ATLAN-VIEIRA	Mme LE RCMme LANC		
Le maire ou son représentant	• M. LARCHE	•		
Conseiller municipal	Mme MALMANCHE	•		
Absent(es) ■ M. WILLEMAN, DDEN ■	Absent(es) excusé(es) ●M. DURIEUX, IEN • Mme CALIGARIS, parent d'élè	• eve élue •		

Président(e) de séance :	Secrétaire de séance :
Sophie FREYERMUTH-MABIKA	Priscilla JORDA

ORDRE DU JOUR du 2^{ème} conseil d'école

- 1. Informations sur les procédures du 1er degré
- 2. Sécurité: alerte incendie
- 3. Projet d'école
- 4. Vie de l'école : Activités spécifiques : sorties scolaires réalisées et prévues, la fête de l'école Effectifs de l'école à venir et inscriptions/ accueil des futures PS
- 5. Coopérative, budget
- 6. Périscolaire, les NAP
- 7. Travaux
- 8. Questions
- 9. Rappel de la date du 3^{ème} CE
- 1. Il est important de rappeler que toute inscription en maternelle entraîne un devoir d'assiduité comme il est noté dans le règlement intérieur. Aussi toute absence non justifiée de plus de 4 demi-journées doit faire l'objet d'une remontée et d'un signalement d'absentéisme. Les vacances posées d'office sur le temps scolaire sous prétexte que les enfants « ne sont qu'en maternelle » ne peuvent être recevables.
- 2. Le second exercice d'incendie a eu lieu lundi 9 mars 2015. Les élèves des trois classes de maternelle et de CP se sont rangés dans le calme dans leur cour respective en moins de 50 secondes. Tout s'est bien passé. Le prochain exercice aura lieu en fin d'année au réveil de la sieste.
- 3. <u>Projet d'école pour 2015-2018</u> : il se décompose en trois axes
 - Le premier concerne <u>le langage</u>. Nous nous sommes fixés deux objectifs : améliorer le bagage lexical et développer le langage oral dans son expression et sa musicalité. Cet

axe nous permet de travailler conjointement avec les maîtresses du cycle 2 (CP et CE1) et nous permet d'intégrer notre travail avec notre intervenant musical Célian FAIVRE. Le second axe concerne <u>les sciences</u> « questionner le monde pour mieux le comprendre » puis transmettre l'état de nos « recherches ».

Le dernier axe est commun avec l'école élémentaire et s'intitule « <u>devenir un élève citoyen</u> ». Là encore trois grands objectifs : développer les compétences du « vivre ensemble », faire émerger une conscience environnementale et apprendre à se connaître pour mieux appréhender l'autre.

Ce projet d'école est soumis à validation de notre IEN, M. Durieux.

4. Activités passées

- Samedi 13 décembre 2014 : les élèves de l'école maternelle ont fêté Noël en proposant aux parents notre chorale de Noël. Un invité « surprise » était présent et nous l'en remercions encore. Il a gâté les enfants de livres et coffrets fort appréciés.
- <u>Lundi 16 décembre 2014</u>: les enfants ont pu assister dans l'école au spectacle du Yétou, compagnie Planèt'momes qui ne déçoit jamais.
- <u>Vendredi 30 janvier 2014</u> les enfants ont fêté la galette des rois. Ils ont dégusté les galettes préparées en classe et dont les ingrédients ont été fournis par Maternelle Active. Le concours de couronnes a vu la classe de Priscilla gagner!
- Mardi 4 mars tous les enfants des deux écoles ont pu défiler sous un beau soleil dans les rues de Perthes et fêter le Carnaval. Puis l'après-midi les enfants ont partagé un goûter. Un grand merci à l'association de parents « maternelle active » qui a largement participé matériellement à cet évènement.

Activités à venir

- Suite aux évènements tragiques de janvier et au renforcement du plan vigipirate, nous avons préféré repousser la date de notre sortie à la Villette au 12 mai 2015.
- Les grandes sections des deux classes entretiennent une correspondance avec les GS de Nadège Pointeau à Veneux-les-Sablons. Elle nous retrouvera à Perthes le 22 juin et nous espérons obtenir un financement de bus au moins pour moitié de la part de la mairie pour aller les rencontrer le 9 avril prochain, la coopérative scolaire prenant en charge l'autre moitié.
- Le cross des écoles du Pays de Bière aura lieu le vendredi 19 juin. Les GS et MS de l'école y participeront.
- Les ateliers des « défis scientifiques » auront lieu le samedi 20 juin dans la cour de l'école maternelle et dans les classes suivant le temps.
- Le spectacle de fin d'année « Les aventures de Loïs » aura lieu le samedi 20 juin 2015 en début d'après-midi sur la scène installée pour la fête du village.
- La kermesse de l'école organisée par « Maternelle Active » aura lieu dans la cour de l'école élémentaire le samedi 20 juin suite à notre spectacle.

L'an prochain nous perdrons 27 GS qui partiront en CP et accueilleront 25 PS (effectifs prévus en février 2015 et susceptible d'évoluer).

Les futures PS bénéficieront comme les années précédentes d'un temps d'adaptation avec leur parent lors d'une semaine début juin. Rendez-vous sera pris avec les parents lors de l'inscription au sein de l'école maternelle entre le 11 et le 24 mai 2015. Les parents doivent impérativement faire le dossier d'inscription en mairie et prendre rendez-vous avec la directrice pour finaliser l'inscription.

5. <u>Coopérative scolaire</u> : cette année nous avons réalisé une vente de chocolats qui a rapporté un peu plus de 120 € de bénéfices. Le photographe nous a proposé une relance avec des objets à l'effigie des enfants. Nous n'en avons pas encore fait le bilan financier.

Nous renouvellerons l'action torchon/tablier au courant du mois de mai. Le bilan financier sera réalisé pour le prochain conseil.

6. <u>Périscolaires / NAP</u> : un sondage a été effectué auprès des parents en février concernant leur avis sur un éventuel changement des horaires et de l'emploi du temps.

Il nous parait important de signaler que la régularité des journées est primordiale. ¾ d'heure effective de NAP suffisent amplement pour les maternelles qui du reste n'ont pas de beaucoup de choix (pas de jardinage, pas de sport, pas d'informatique) mais qui bénéficient d'un encadrement connu de tous. Nos ATSEM à qui on demande beaucoup répondent toujours présentes avec le sourire et se montrent toujours très efficaces malgré les groupes parfois bien chargés.

Il ressort de ce sondage auquel n'ont répondu que 46% des parents que les enfants apprécient ces activités (73%), davantage que les parents (55%). Il se dégage d'une très courte distance le choix de deux fois 1h30 (27%) devant 4 fois ¾ d'heure (23%) et 3 heures un après-midi par semaine (21%). Une réunion très prochainement permettra d'aboutir à une décision communale soumise ensuite à la DASEN (Directrice d'Académie).

- 7. <u>Les travaux</u> : demandés lors des vacances d'hiver, ils ont été effectué et nous remercions les services techniques de leur efficacité. La cour (partie en terre) a été remise à niveau. Le système électrique a été vérifié. Le ballon d'eau chaude a été réparé.
- 8. Questions des parents :

Quelques enfants souhaitent entreposer leur vélo dans les locaux de l'école sans en être dégradé. Les parents concernés souhaitent trouver une solution.

L'école est un lieu de partage, le « vivre ensemble » est une notion primordiale à travailler au quotidien. Bien sûr, le respect du matériel est également très important. D'autre part d'après le règlement intérieur de l'école, les objets de la maison ne peuvent être apportés à l'école et ne sont en aucun cas sous la surveillance des enseignants.

En conséquence, l'école ne peut accepter en son sein les vélos personnels des uns et des autres sans que ce phénomène n'engendre au mieux une confusion entre le matériel prêté dans l'école et les objets personnels au pire des conflits. Compte tenu de la superficie de la cour, si un garage à vélo est installé, il ne peut pas être placé dans la cour mais à l'entrée de l'école.

9. Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 9 juin à 17h00.